FNEC FP FO

Communiqué du 26/03/2018

Grève massive le 22 mars
La question de la suite est posée

Plus puissante que le 10 octobre : la forte mobilisation du 22 mars a réuni 500 000 manifestants à travers toute la France. Agents publics et cheminots, dans les rues, soutenus par de nombreux salariés du secteur privé ont défilé et fait grève pour dire NON aux attaques tous azimuts du gouvernement Macron-Philippe.

Dans les écoles les taux de grévistes s'étalent de 25% jusqu'à 35 %, comme dans l'Ain. De nombreuses écoles étaient fermées (30 sur 71 à Saint Denis, par exemple). Dans le 2nd degré, la mobilisation a été également suivie, avec un taux de grévistes pouvant atteindre les 80% dans certains établissements, toutes catégories de personnels confondues.

Les propos du président au lendemain du 22 mars indiquent qu'il veut aller jusqu'au bout de ses contre-réformes, c'est-à-dire en finir avec l'ensemble des droits et garanties collectives.

De même qu'il entend imposer contre la majorité des organisations sa réforme du baccalauréat, la sélection à l'université, l'apprentissage dans les LP et la remise en cause des diplômes nationaux, le gouvernement voudrait en quelques semaines de «concertation» aboutir à un «nouveau contrat social avec les agents de la fonction publique», pour substituer le contrat au statut, pousser vers la sortie des milliers d'agents à travers un plan de départs dits « volontaires » et individualiser les rémunérations.

Comme l'ensemble des fonctionnaires, les personnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche refusent avec force la destruction programmée de la Fonction publique et de leurs statuts. Ils s'opposent aux suppressions massives de postes et à l'individualisation de leur carrière, synonyme de la fin de leurs statuts collectifs et du service public républicain. Ils veulent l'augmentation du point d'indice.

Le 22 mars démontre que les fonctionnaires et plus largement l'ensemble des salariés ne se laisseront pas faire. Ils savent qu'il faut le rapport de force d'ensemble public-privé pour bloquer toutes ces «bombes à fragmentation».

Dans les réunions d'information syndicale, les personnels sont très attentifs à la mobilisation des cheminots, et d'une façon plus générale à la question du rapport de force à mettre en place pour bloquer cette politique.

Discutons, informons, organisons !

Le 3 avril les cheminots sont appelés à débuter la grève. Dans les AG de cheminots, la reconduction de la grève à partir du 3 avril est en discussion. Cette question ne concerne pas que les cheminots. La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dans les écoles, les établissements et les services, dans l'unité, pour en débattre. La fédération soutient tous ses syndicats qui réuniront les AG pour décider la grève.

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr